



BIOMASSE FORESTIÈRE

DANS LE LIVRE VERT LA FORÊT, POUR CONSTRUIRE LE QUÉBEC DE DEMAIN, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROPOSAIT DE METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL AXÉE SUR DES PRODUITS À FORTE VALEUR AJOUTÉE, TELS QUE LA BIOMASSE FORESTIÈRE. CETTE STRATÉGIE FAVORISE LE MAINTIEN D'UNE INDUSTRIE INNOVANTE, CRÉATRICE DE RICHESSES ET D'EMPLOIS DURABLES. DE PLUS, ELLE VISE À ACCROÎTRE L'UTILISATION DU BOIS COMME MATÉRIAU ÉCOLOGIQUE ET À ATTÉNUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE. LE NOUVEAU RÉGIME FORESTIER PERMET UNE ATTRIBUTION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE ET FAVORISE LES INVESTISSEMENTS ET LE DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES UTILES À SON EXPLOITATION.

SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

→ Les forêts québécoises offrent un potentiel important de biomasse forestière. Cette ressource abondante et renouvelable peut être particulièrement utilisée pour la production énergétique. Grâce aux travaux de recherche et de développement, elle pourra avantageusement être transformée et utilisée en bioproduits. **La biomasse forestière comprend les résidus résultant de la récolte de bois (branches, houppiers, feuillage) et les bois de faible qualité inutilisés provenant des forêts privées et publiques.** Son potentiel de récolte annuelle est évalué à 6,4 millions de tonnes anhydres (ta).

En février 2009, le gouvernement du Québec a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la stratégie de développement industriel. Elle touche plus particulièrement la filière énergétique. Le remplacement d'énergies polluantes par une énergie propre, renouvelable et permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) est à la base du plan d'action intitulé «Vers la valorisation de la biomasse forestière».



Ce plan d'action est fondé sur des mesures liées à cinq objectifs*.

OBJECTIFS	MESURES	COÛT DES MESURES
1. Rendre accessible la ressource	Programme d'attribution de la biomasse forestière des forêts du domaine de l'État	Ressources internes du MRNF
2. Favoriser le remplacement des combustibles fossiles	Programme de réduction de consommation de mazout lourd	150 M\$
3. Soutenir les investissements	Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage institutionnel, commercial et religieux	10 M\$
4. Soutenir l'innovation	Programme Technoclimat	109 M\$
5. Stimuler la demande pour la biomasse forestière	Appel d'offres d'Hydro-Québec pour de la cogénération à partir de biomasse forestière, le 20 octobre 2009 Diffusion des connaissances	Ressources internes du MRNF

* Les sommes consacrées aux programmes ne concernent pas exclusivement la biomasse forestière. En effet, des projets d'efficacité énergétique, de nouvelles technologies ou associés à d'autres combustibles peuvent aussi bénéficier des mesures relatives aux objectifs 2 et 4. Ainsi, le coût des mesures n'est pas exclusivement lié à la biomasse forestière.

ATTRIBUTION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE

En forêt publique, un programme d'attribution de la biomasse forestière est entré en vigueur en juin 2008. Il permet au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) d'attribuer à un promoteur de la biomasse forestière, pour cinq ans, au moyen d'appel de propositions pour des volumes offerts par région et par unité d'aménagement. La méthode d'appel de propositions permet de choisir les meilleurs projets de valorisation de la biomasse forestière, selon une grille de critères. Aussi, les conférences régionales des élus ont le pouvoir d'influencer et de régionaliser le programme. Ces entités peuvent ainsi indiquer au MRNF l'importance relative de chacun des critères de classification des projets, lancer elles-mêmes les appels de propositions ou encore formuler des recommandations à l'égard des projets. Des appels de propositions ont déjà été lancés dans plusieurs régions. D'autres appels de propositions pourront être faits jusqu'au 31 mars 2013, puisque les quantités disponibles n'ont pas toutes été attribuées.

Au Québec, la récupération de la biomasse forestière est au stade embryonnaire, contrairement à l'Europe où la récupération de la biomasse forestière est commune et avantageuse, compte tenu de la valeur élevée de l'énergie et de la courte distance entre les sites de récupération et les utilisateurs.

En forêt publique, un programme d'attribution de la biomasse forestière est entré en vigueur en juin 2008.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET FERTILITÉ DES SOLS

Un suivi scientifique de la fertilité des sols sera effectué afin de s'assurer que la récolte de la biomasse ne compromet pas l'intégrité du milieu forestier. En effet, des précautions doivent être prises, notamment pour protéger les sols fragiles. Il faut noter que les méthodes de récoltes actuelles permettent de laisser, sur les sites de coupe, un minimum de 30 % de matière ligneuse qui contribue à alimenter les écosystèmes.

QUALITÉ DE L'AIR ET ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

La biomasse forestière et le bois utilisé aux fins énergétiques possèdent un cycle neutre de carbone sur une période de temps donné, contrairement aux carburants fossiles qui émettent directement des GES. Ainsi, lorsque la biomasse forestière remplace des combustibles fossiles, il y a une diminution des émissions de GES à long terme.

Par ailleurs, les nouveaux appareils de chauffe résidentiels, industriels et commerciaux sont plus efficaces sur le plan de la combustion, ce qui réduit les émissions de particules nuisibles à la santé humaine. Ces appareils possèdent un système de récupération et de brûlage des gaz. Ils n'ont rien à voir avec les vieux poêles à bois, particulièrement ceux qui ne répondent à aucune norme d'émission.

Lorsque la biomasse forestière remplace des combustibles fossiles, il y a une diminution des émissions de GES à long terme.

LE MARCHÉ DU GRANULE

Selon les registres du MRNF, on trouve actuellement au Québec huit usines de granules énergétiques. La capacité de production de ces entreprises s'élève à environ 345 000 tonnes métriques anhydres sur une base annuelle (tma/an). Toujours au Québec, la consommation de granules énergétiques se situe autour de 70 000 tma/an. Le marché québécois du granule est un marché résidentiel plutôt stagnant. Il n'y a pas ou très peu de consommation industrielle, institutionnelle, acéricole ou commerciale. Le potentiel est néanmoins indéniable; il faut simplement espérer que les fabricants d'appareils de combustion sachent saisir cette occasion d'affaires.

Le contexte favorise l'émergence de projets de valorisation de la biomasse forestière, car il s'agit d'une ressource renouvelable produisant une énergie verte qui répond aux besoins croissants d'énergie et qui contribue de façon notable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les principaux effets attendus de l'utilisation de la biomasse forestière sont, d'une part, la création d'une nouvelle activité économique en région et, d'autre part, une amélioration du bilan énergétique du Québec.





Quelques faits saillants

- > Le développement de la filière de la biomasse forestière offre un potentiel très intéressant.
- > Ce secteur en pleine émergence permettra de créer des emplois, de développer de nouveaux produits et, ainsi, d'utiliser une autre ressource de notre milieu afin de créer de la richesse énergétique.
- > Le gouvernement a lancé, en février 2009, le plan d'action intitulé «Vers la valorisation de la biomasse forestière» contribuant ainsi à créer un contexte favorable à ces nouveaux débouchés écologiques.
- > Ce plan d'action comprend, entre autres, des appels de propositions régionales, dont les critères sont déterminés en collaboration avec les conférences régionales des élus.
- > Actuellement, 11 régions ont lancé des appels de propositions et 29 ententes d'attribution ont été conclues pour un volume total de plus de 1 500 000 tonnes métriques vertes.
- > On dénombre à ce jour sur le territoire québécois 8 producteurs de granules et 6 producteurs de bûches densifiées énergétiques ainsi que 9 usines de cogénérations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la biomasse forestière, veuillez consulter le site suivant :

mrnf.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-transformation-strategie-energie.jsp